



Communiqué de presse No. 08/xx
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
26 février 2008

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Déclaration de la mission des services du FMI en République démocratique du Congo

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Brian Ames a séjourné à Kinshasa du 17 au 26 février et a aujourd'hui rendu publique la déclaration suivante :

« La mission a rencontré S.E. le Président de la République, M. Joseph Kabila, S.E. le Premier Ministre, M. Antoine Gizenga, S.E. le Ministre des Finances, M. Athanase Matenda Kyelu, S.E. le Ministre du Budget, M. Adolphe Muzito, le Gouverneur de la Banque centrale du Congo, M. Jean-Claude Masangu, et d'autres ministres et hauts responsables. Suite à la visite effectuée en décembre 2007 par les services du FMI pour engager des discussions sur un éventuel nouvel accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), la mission a évalué les répercussions sur le programme économique du gouvernement de l'évolution défavorable des prix et des taux de change, elle-même imputable aux dérapages budgétaires importants des derniers mois de 2007. La mission souhaite remercier les autorités de leur chaleureuse hospitalité et de leur excellente coopération.

La mise en œuvre du programme de référence jusqu'à la fin 2007 a donné des résultats mitigés. Bien que les grands objectifs macroéconomiques du programme, notamment en matière de croissance et d'inflation, aient été atteints pour l'ensemble de l'année, d'importants indicateurs monétaires et budgétaires n'ont pas été respectés fin décembre 2007 du fait de dépassements des dépenses publiques. Ces dépassements sont attribuables à des dépenses imprévues de sécurité nationale et aux faiblesses persistantes de la gestion des finances publiques. Ces écarts ont contribué à une dépréciation de 8 % du franc congolais et à un taux d'inflation annualisé de 16 % fin janvier 2008.

Les pressions sur les taux de change et sur l'inflation issues des récents dérapages budgétaires semblent s'être modérées suite aux mesures correctives adoptées par les autorités. La banque centrale a resserré la politique monétaire au début janvier, prévenant ainsi d'autres pressions sur les taux de change et l'inflation. Dorénavant, une politique monétaire prudente et une stricte discipline budgétaire devraient asseoir la stabilité macroéconomique, et répondre ainsi aux aspirations de la population congolaise.

La mission s'est entendue avec les autorités sur un ensemble de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles pour 2008 qui, si elles sont mises en œuvre, devraient contribuer à promouvoir la croissance dans un cadre macroéconomique stable. La mission a évalué les retombées macroéconomiques et financières probables de grands projets d'exploitation minière et d'infrastructure sociale sur le point d'être achevés, encore que certains éclaircissements soient nécessaires. Des préoccupations subsistent par ailleurs quant à la gestion des finances publiques et à la composition des dépenses. De manière plus précise, la masse salariale, de par son ampleur, risque d'exclure des dépenses prioritaires en biens et services et des investissements financés sur ressources intérieures. Les discussions sur un programme triennal pouvant être appuyé par un accord financier au titre de la FRPC se poursuivront durant les réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale en avril 2008. Dans l'intervalle, le gouvernement a fixé de nouveaux objectifs macroéconomiques pour la fin mars et la fin juin, objectifs qui sont accompagnés de mesures structurelles, notamment pour renforcer la gestion des finances publiques. Ces mesures et ces objectifs feront l'objet d'un suivi par les services du FMI. »